



COMMUNIQUE DE PRESSE

NÉOVACS REMBOURSE AVEC 8 ANS D'AVANCE L'INTÉGRALITÉ DU PASSIF ARRÊTÉ DANS LE CADRE DU PLAN DE CONTINUATION

Paris, le 22 août 2022 – 8h CET - Néovacs (Euronext Growth Paris : ALNEV) annonce la clôture du plan de redressement mis en place en mai 2020 avec 8 ans d'avance sur le calendrier fixé par le Tribunal de Commerce de Paris.

Cette décision exceptionnelle a été prise par le Tribunal de Commerce de Paris après le parfait paiement par Néovacs de l'intégralité des échéances arrêtées dans le cadre du plan de redressement. Pour mémoire, aux termes du jugement de reprise de la société par HBR Investment Group, le passif déclaré était d'environ 20,4 M€. Post-accord avec des créanciers, le passif restant à apurer était de près de 3,3 MEUR. C'est ce dernier montant qui a été réglé par anticipation par Néovacs, permettant ainsi la sortie de plan.

Hugo Brugière, PDG de Néovacs, déclare : « *C'est une page qui se tourne pour notre société. Nous laissons derrière nous les errements du passé qui avaient conduit la société à se déclarer en cessation des paiements et d'envisager une liquidation pure et simple. Néovacs est sorti du plan de redressement, non seulement grâce au paiement intégral des sommes dues mais également parce que HBR Investment Group a respecté l'intégralité de ses engagements pris à la demande du Tribunal de Commerce de Paris.*

Aujourd'hui, Néovacs a repris ses travaux scientifiques et élargi son activité au travers de prises de participation stratégiques dans des sociétés prometteuses dans l'univers des sciences de la vie. »

À PROPOS DE NÉOVACS

Néovacs est une société de biotechnologie française, cotée sur Euronext Growth depuis 2010, spécialisée dans les vaccins thérapeutiques ciblant le traitement des maladies auto-immunes. Sa technologie innovante appelée Kinoïde®, brevetée jusqu'en 2038, permet d'induire une réponse immunitaire polyclonale, applicable dans plusieurs indications. Néovacs a développé l'IFN α Kinoïde pour le traitement du lupus dans une étude clinique de phase IIb. L'étude principale est terminée, les résultats complets ont été présentés au 13^{ème} congrès international 2019 du lupus. La Société a également terminé des travaux précliniques prometteurs avec un autre vaccin thérapeutique, l'IL-4/IL-13 Kinoïde, pour le traitement des allergies. L'ambition de cette « approche Kinoïde® » est de permettre aux patients de mieux supporter un traitement à vie qui serait plus efficace, bien toléré et très souple dans son administration. **Pour plus d'informations : www.neovacs.fr**

Jérôme FABREGUETTES-LEIB
Relations Investisseurs
neovacs@actus.fr
01 53 67 36 78

Déborah SCHWARTZ
Relations Presse financière
dschwartz@actus.fr
01 53 67 36 35